mitry mory
VILLE SOLIDAIRE

2016 / 2017

- Nouveau quotient familial
- Temps d'activités périscolaires
- Accueils de loisirs...

Bien préparer LA RENTRÉE SCOLAIRE

EDITO

Les vacances scolaires approchent et comme chaque année, avant de profiter de ce temps de repos mérité, le rentrée scolaire se prépare.

Pour l'année scolaire 2016/2017, de nombreuses nouveautés vont venir quelque peu modifier vos habitudes. Un mal pour un bien car il s'agit d'améliorer toujours plus le service rendu aux Mitryens, en veillant à favoriser l'épanouissement de tous les enfants.

Principale nouveauté : la refonte du quotient familial, qui répond aux engagements de la municipalité pris avec vous, pour que les tarifs des différentes prestations communales collent au plus près de la réalité de la situation de chaque famille. En modernisant notre politique tarifaire, nous faisons le choix de poursuivre une politique de justice sociale et de solidarité pour tous.

Ce petit guide a été conçu pour vous expliquer le nouveau fonctionnement du quotient familial. Vous y retrouverez aussi toutes les informations essentielles pour la rentrée 2016/2017. Bonne lecture !

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

Naïma Bouadla
Adjointe au maire
en charge de l'enfance et des vacances

Audrey Meret
Adjointe au maire
en charge de l'enseignement

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Cette année encore les Tap sont gratuits !

- **Mitry-le-Neuf**
  Le jeudi, de 13h30 à 16h30
- **Bourg/Mory/Acacias**
  Le mardi, de 13h30 à 16h30

3h /semaine

Attention : *Il est obligatoire d'inscrire votre enfant soit par cycle, soit à l'année, auprès du service enfance/vacances. Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de juin.*

ACCUEIL PRÉ ET POST SCOLAIRE

Pour les enfants d'âge maternel

- Les accueils sont ouverts de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h

Pour les enfants d'âge élémentaire

- **Mitry-le-Neuf :** les accueils sont ouverts de 7h à 8h30 et de 18h à 19h le lundi, mardi et vendredi, de 16h30 à 19h le jeudi
- **Bourg/Mory/Acacias :** les accueils sont ouverts de 7h à 8h30 et de 18h à 19h le lundi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 19h le mardi

Attention : *Pour l'étude de 16h30 à 18h, l'inscription auprès de la Caisse des écoles est obligatoire.*

ACCUEILS DE LOISIRS

Nouveauté 2016 : Désormais, les enfants seront accueillis dans les écoles de leur quartier les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Durant les vacances scolaires, les accueils sont ouverts de 7h à 19h avec 5 possibilités :

Vacances scolaires

Heure d'arrivée	Heure de départ
Entre 7h et 9h15	Entre 17h et 19h
Entre 7h et 9h15	À 11h30 *Prévenir avant 9h15 pour que le repas ne soit pas commandé*
Entre 7h et 9h15	À 13h30 *Prévenir le matin pour que votre enfant ne parte pas en sortie à la journée*
À 11h30	Entre 17h et 19h *Prévenir avant 9h15 pour que le repas soit commandé*
À 13h30	Entre 17h et 19h *Prévenir avant 9h15 pour que le goûter soit commandé*

Attention : L'inscription de votre enfant pour chaque période de vacances est obligatoire.

Le mercredi, les accueils de loisirs sont ouverts de 11h30 à 19h avec 3 possibilités :

Le mercredi

Heure d'arrivée	Heure de départ
À 11h30	Entre 17h et 19h *Prévenir avant 9h15 pour que le repas soit commandé*
À 13h30	Entre 17h et 19h *Prévenir avant 9h15 pour que le goûter soit commandé*
À 11h30	À 13h30

Attention : Toute demande particulière devra être examinée au préalable avec le directeur de l'accueil, avant l'arrivée de l'enfant.

Inscrivez vos enfants en ligne sur mitry-mory.fr

NOUVEAU QUOTIENT

Grille 2016

Tranche	Quotient
A	QF < 100
B	100 ≤ QF < 200
C	200 ≤ QF < 300
D	300 ≤ QF < 400
E	400 ≤ QF < 500
F	500 ≤ QF < 600
G	600 ≤ QF < 700
H	700 ≤ QF < 800
I	800 ≤ QF < 900
J	900 ≤ QF < 1000
K	1000 ≤ QF < 1100
L	1100 ≤ QF < 1200
M	1200 ≤ QF < 1300
N	1300 ≤ QF < 1400
O	1400 ≤ QF < 1500
P	1500 ≤ QF < 1600
Q	1600 ≤ QF < 1700
R	1700 ≤ QF < 1800
S	≥ QF 1800

Pour permettre au plus grand nombre de profiter des activités proposées par la Ville, les tarifs sont calculés au regard de votre quotient familial, qui dépend des ressources de chaque famille.

Pour en bénéficier, il est indispensable de procéder au calcul du quotient familial. Cette année, la campagne de renouvellement du quotient familial a lieu du 20 juin au 31 août auprès du service enseignement ou de la Mairie annexe.

Le calcul du quotient évolue

Afin de simplifier les démarches et de s'approcher au plus près de la réalité de la situation des familles, la Ville a adopté un nouveau barème, calqué sur celui de la Caisse d'allocations familiales (Caf).

Nouveauté 2016 : Si votre quotient a déjà été calculé par la Caf, vous n'aurez qu'à fournir votre attestation !

Pour les usagers qui ne disposent pas d'un quotient familial calculé par la Caf, vous devrez présenter un justificatif de domicile, le dernier avis d'imposition des deux parents et votre livret de famille.

Pour l'inscription aux activités périscolaires, un carnet de santé à jour vous sera demandé.

MODALITÉS DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL SELON LA CAF

Le quotient familial correspond au revenu mensuel du foyer divisé par le nombre de parts qui le composent.

Calcul du revenu mensuel : les ressources nettes imposables de l'année, avant abattement, sont divisées par 12. Les prestations mensuelles de la Caf sont ensuite ajoutées à ce total.

Calcul du nombre de parts par foyer

- Couple ou personne isolée = 2
- 1er enfant à charge = 0,5
- 2e enfant à charge = 0,5
- 3e enfant à charge = 1
- Tout enfant supplémentaire ou en situation de handicap (AEEH) = 0,5

Retrouvez le simulateur de quotient sur mitry-mory.fr

LES TARIFS

RESTAURATION SCOLAIRE

Tranche	Quotient	1 repas	-10 %*
A	QF < 100	0,10 €	0,09 €
B	100 ≤ QF < 200	0,25 €	0,23 €
C	200 ≤ QF < 300	0,50 €	0,45 €
D	300 ≤ QF < 400	0,70 €	0,68 €
E	400 ≤ QF < 500	1,00 €	0,90 €
F	500 ≤ QF < 600	1,25 €	1,13 €
G	600 ≤ QF < 700	1,55 €	1,40 €
H	700 ≤ QF < 800	1,85 €	1,67 €
I	800 ≤ QF < 900	2,15 €	2,94 €
J	900 ≤ QF < 1000	2,45 €	2,21 €
K	1000 ≤ QF < 1100	2,75 €	2,48 €
L	1100 ≤ QF < 1200	3,10 €	2,79 €
M	1200 ≤ QF < 1300	3,45 €	3,11 €
N	1300 ≤ QF < 1400	3,80 €	3,42 €
O	1400 ≤ QF < 1500	4,20 €	3,78 €
P	1500 ≤ QF < 1600	4,60 €	4,14 €
Q	1600 ≤ QF < 1700	5,00 €	4,50 €
R	1700 ≤ QF < 1800	5,40 €	4,86 €
S	≥ QF 1800	5,80 €	5,22 €
Hors commune		7,00 €	

* -10% à partir du 2e enfant inscrit pour la même prestation

ACCUEILS PRÉ ET POST SCOLAIRE

Tranche	Quotient	Matin et/ou soir	-10 %*
A	QF < 100	0,20 €	0,18 €
B	100 ≤ QF < 200	0,30 €	0,27 €
C	200 ≤ QF < 300	0,40 €	0,36 €
D	300 ≤ QF < 400	0,50 €	0,45 €
E	400 ≤ QF < 500	0,60 €	0,54 €
F	500 ≤ QF < 600	0,70 €	0,63 €
G	600 ≤ QF < 700	0,80 €	0,72 €
H	700 ≤ QF < 800	0,90 €	0,81 €
I	800 ≤ QF < 900	1,00 €	0,90 €
J	900 ≤ QF < 1000	1,15 €	1,04 €
K	1000 ≤ QF < 1100	1,30 €	1,17 €
L	1100 ≤ QF < 1200	1,45 €	1,31 €
M	1200 ≤ QF < 1300	1,60 €	1,44 €
N	1300 ≤ QF < 1400	1,75 €	1,58 €
O	1400 ≤ QF < 1500	1,90 €	1,71 €
P	1500 ≤ QF < 1600	2,05 €	1,85 €
Q	1600 ≤ QF < 1700	2,25 €	2,03 €
R	1700 ≤ QF < 1800	2,40 €	2,16 €
S	≥ QF 1800	2,55 €	2,30 €
Hors commune		4,00 €	

* -10% à partir du 2e enfant inscrit pour la même prestation

CENTRES DE LOISIRS

Tranche	Quotient	1/2 journée sans repas	-10 %*
A	QF < 100	0,20 €	0,18 €
B	100 ≤ QF < 200	0,30 €	0,27 €
C	200 ≤ QF < 300	0,45 €	0,41 €
D	300 ≤ QF < 400	0,60 €	0,54 €
E	400 ≤ QF < 500	0,75 €	0,68 €
F	500 ≤ QF < 600	1,00 €	0,90 €
G	600 ≤ QF < 700	1,15 €	1,04 €
H	700 ≤ QF < 800	1,30 €	1,17 €
I	800 ≤ QF < 900	1,45 €	1,31 €
J	900 ≤ QF < 1000	1,60 €	1,44 €
K	1000 ≤ QF < 1100	1,75 €	1,58 €
L	1100 ≤ QF < 1200	2,00 €	1,80 €
M	1200 ≤ QF < 1300	2,15 €	1,94 €
N	1300 ≤ QF < 1400	2,30 €	2,07 €
O	1400 ≤ QF < 1500	2,45 €	2,21 €
P	1500 ≤ QF < 1600	2,60 €	2,34 €
Q	1600 ≤ QF < 1700	2,75 €	2,48 €
R	1700 ≤ QF < 1800	2,95 €	2,66 €
S	≥ QF 1800	3,15 €	2,84 €
Hors commune		5,00 €	

* -10% à partir du 2e enfant inscrit pour la même prestation

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin...

L'école
La restauration
Les accueils périscolaires
Les accueils de loisirs
Les classes de découverte
Les séjours
...

et réalisez vos démarches en ligne grâce au Portail famille sur

mitry-mory.fr

À découvrir :
le simulateur de quotient familial

mitry mory
VILLE SOLIDAIRE

Facebook Ville de Mitry-Mory / YouTube Mitry-Mory Officiel